



Avril 2016

n° 30



# Croisic

Bulletin d'informations municipales

EXPOSITION

18 juin • 11 septembre 2016



Jean 1919 - 2010  
Fréour

sculpteur  
la passion d'une vie

**CULTURE Tempo 2016 8<sup>e</sup> « victoire du piano »**

**BUDGET 2016 maîtrisé, équilibré et ambitieux**

**ENVIRONNEMENT Aires de camping-cars**

**ÉDITORIAL** ..... **3**

**CULTURE** ..... **4 - 13**

Exposition Jacques de Maillé (1915-1974), peintre de la gloire maritime et de la Bretagne.



Exposition Jean Fréour (1919-2010), sculpteur, la passion d'une vie.  
Tempo 2016, 8<sup>e</sup> « victoire du piano ». Implanter un lieu de vie culturel et social au cœur de ville.

**TRAVAUX** ..... **14 - 17**

Vidéo protection sur la commune.  
Embellissement des espaces verts.  
Fin des travaux avenue Aristide-Briand.



**BUDGET** ..... **18 - 20**

Budget 2016, maîtrisé, équilibré et ambitieux.

**ENVIRONNEMENT** ..... **21 - 27**

Osez le naturel!  
Jardiner au naturel et sans pesticide.  
Deux nouvelles aires de camping-cars équipées de récupérateurs d'eaux noires.  
Le maire ne peut pas interdire le stationnement des camping-cars.



**AGENDA** ..... **28 - 29**

**TRIBUNE** ..... **30 - 31**

**Éditeur**  
Rim Imprimerie.

**Directrice de la publication**  
Michèle Quellard, maire du Croisic.

**Rédacteurs**  
William Nocus.  
Laurent Delpire.

**Maquette**  
Delphine Chateau.  
William Nocus.

**Photo de couverture**  
Jean Fréour (1919 - 2010)  
Sculpture « Élan » - bronze - collection particulière.

5 000 tirages - avril 2016



**Michèle Quellard,**  
Maire du Croisic.

### Chères Croisicaises, chers Croisicais,

**D**ans votre bulletin municipal de ce trimestre, j'ai souhaité que soient abordés plusieurs sujets au cœur de vos interrogations.

En premier lieu, l'avenue Aristide-Briand. Nous avons annoncé dix mois de travaux sur cet axe structurant de notre ville, finalement cette voie sera sûrement réouverte à la circulation à l'heure où vous lirez ce mot. Nous ne pouvons que nous féliciter de la célérité avec laquelle fût mené ce chantier.

Vous pouvez déjà constater les nombreuses améliorations, notamment sur l'aspect visuel, destinées à endiguer la vitesse des véhicules, à sécuriser les piétons et les deux-roues et à embellir cette pénétrante.

#### Des projets structurants

Mon équipe, et moi-même, sommes engagés dans la réalisation de projets structurants pour l'avenir du Croisic. Parmi ceux-ci, la salle Jeanne d'Arc. Le conseil municipal du 4 avril dernier a voté son avant-projet définitif. Les dernières interrogations ont été levées et les travaux débiteront en septembre pour une réception de l'équipement au début de l'année 2018.

Le second investissement de ce

mandat concerne le foyer Émile-Thibault, sa transformation pour accueillir la bibliothèque municipale doit commencer en janvier 2017. Nous avons présenté un projet culturel à la direction régionale des affaires culturelles (Drac).

Si celui-ci est validé, l'État pourrait octroyer des aides financières à la commune, tant sur les travaux que sur le fonctionnement de cet équipement, à hauteur de 40 %.

Notre objectif reste intangible: valoriser et optimiser notre patrimoine afin de rendre plus et de meilleurs services à la population tout en maintenant un budget équilibré. D'ailleurs, nous respectons notre parole, de début de mandat, de maintenir, encore cette année, le gel des impôts locaux.

Il existe bien évidemment des contestations sur ce type de projets, c'est la loi de la démocratie d'entendre des opinions ou des choix différents. Mais les élus de notre liste ont des arguments aussi à faire valoir. N'hésitez pas à les rencontrer.

#### Auto-caravanes

Autre sujet de préoccupation des Croisicais, la gestion des auto-caravanes sur notre territoire. En tant que maire, la jurisprudence

émise par la justice administrative m'oblige à ne pas mettre en place des dispositions spécifiques de stationnement et de circulation à ce type de véhicule. En revanche, je suis bien consciente de la dimension environnementale très prégnante au Croisic. J'ai donc demandé aux services de la ville d'étudier certains aménagements urbains destinés à encadrer les véhicules sur les zones sensibles. Le dossier de ce Croisic Mag vous explique les tenants et les aboutissants de ce dossier.

#### Moments culturels

Enfin, j'attire votre attention sur deux manifestations culturelles. «Tempo, festival de piano classique», organisé en partenariat avec Arts et Balises permet désormais à notre ville de rayonner artistiquement au-delà de la presqu'île. Je ne peux que féliciter cette association pour son dynamisme et sa passion.

Quant à la Ville, nous avons souhaité présenter un artiste majeur de notre région, plus souvent reconnu hors de nos frontières que localement: le sculpteur Jean Fréour. Deux expositions, à l'ancienne criée et à La Galerie Chapleau, présenteront l'œuvre et l'artiste. Je vous invite donc à venir partager ces moments de grâce et de quiétude. ■

« Le France », vue arrière à quai, au premier plan remorqueur et vedette du port (aquarelle - 50 x 65 cm - 1969).



## Exposition Jacques de Maillé (1915-1974), peintre de la gloire maritime et de la Bretagne

Du samedi 2 avril au dimanche 12 juin, La Galerie Chapleau accueille une exposition consacrée au peintre Jacques de Maillé (1915-1974). Cet artiste illustre la gloire maritime ainsi que la douce et sauvage Bretagne (incluant bien entendu très largement la Loire-Atlantique). Cette exposition d'une quarantaine d'aquarelles se décline en trois thèmes principaux.

### La Marine Nationale

Frustré de ne pouvoir être marin dans « *La Royale* » à cause d'une très forte myopie, Jacques de Maillé n'eut de cesse d'en peindre quantité de bâtiments.

Pour les passionnés de la Marine, cette exposition présente un intérêt historique certain.

En effet, aujourd'hui, la plupart des bateaux représentés ont été désarmés. Le visiteur pourra ainsi découvrir le Maillé-Brézé du temps où il naviguait avant de se retrouver immobilisé à quai à Nantes en « *navire musée* ».

On sera, de même, ému de redécouvrir dans toute leur gloire

passée certains bâtiments qui attendent tristement leur sort dans le cimetière marin de Landévennec près de Brest.

### La Marine marchande

Que de cheminées sur ces bateaux que l'on ne voit plus : les blanches et rouges des Messageries Maritimes,



les jaunes aux étoiles rouges des Chargeurs Réunis, les noires et rouges de la mythique Compagnie Générale Transatlantique.

Bien sûr le France tient bien sa place avec, entre autres, une aquarelle, là encore historique, restituant l'ambiance du jour de son lancement à Saint-Nazaire auquel l'artiste assista.

### La Bretagne

Avec ses doux paysages comme les plus sauvages, Jacques de Maillé nous plonge tour à tour dans des ambiances changeantes faites tantôt de passion à travers des ciels menaçants, tantôt de légèreté avec des plages de sable fin et les joies de la plaisance.

Cet artiste profondément croyant peut aussi nous mener vers des ambiances plus mystiques ou nostalgiques à travers chapelles et églises de fin granit dominant l'océan, cet océan qui a trop souvent pris les hommes...

Quel que soit le thème de l'aquarelle offerte au regard, vous ne pourrez qu'admirer des ciels remarquablement animés, des océans impressionnants par l'ampleur du mouvement des vagues où au contraire séduisants par leur jeu de miroirs argentés.

L'aquarelle est une discipline des plus difficiles car elle ne tolère aucun repentir, aucune correction. Jacques de Maillé y excelle et cette exposition ravira les passionnés du monde de la mer, de la Bretagne et aussi de l'histoire à travers le regard d'un artiste d'exception, méconnu de son vivant. ■

### Exposition

Ouvert tous les jours (compris samedi, dimanche et jours fériés) de 14 h 30 à 18 h 00 fermé le lundi et mardi.

Entrée : 3 €. Gratuit moins de 12 ans.

en bref

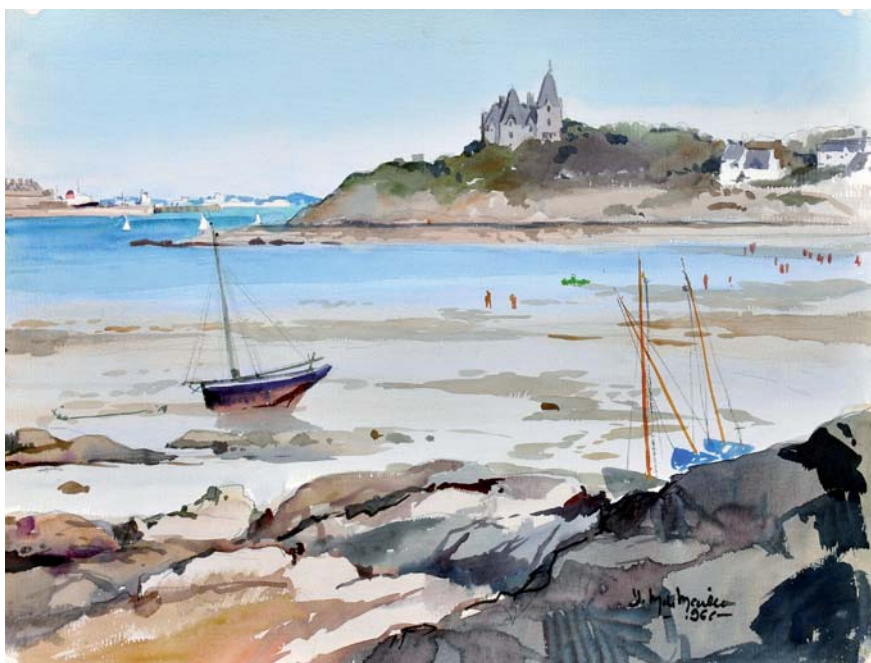
### Biographie

Jacques de Maillé est né le 25 novembre 1915. Il vécut à Batz-sur-Mer (à l'époque le Bourg de Batz) jusqu'à l'âge de 12 ans. Ces années à Batz sont à l'origine de sa passion pour l'Océan et la Bretagne. Malheureusement très myope, il ne put jamais réaliser son rêve d'intégrer la Marine Nationale. Il compensa cette frustration à travers une œuvre immense majoritairement axée sur la Bretagne, les bâtiments de la Marine Nationale, les paquebots, cargos, voiliers, etc.

Il commença à Nantes des études de droit interrompues par la guerre. Dans un premier temps sur le front à Rethel, il est ensuite en captivité dans un stalag en Allemagne. Avant que le conflit se durcisse, les Allemands remarquèrent son talent et, aussi incroyable que cela soit, ils le firent exposer. Peu après les conditions de captivité furent terribles et à la Libération il pesait une quarantaine de kilos et n'avait plus de dents.

Après son mariage Il s'installa à Lyon où vivait son épouse. Sans diplôme il travailla comme décorateur (décors de cinéma, d'opéra, pubs...). Chaque année il exposait au salon de la Marine à Lyon. Il fut Président d'honneur de l'Association des peintres amateurs lyonnais et reçu à 58 ans, sur son lit de mort, le premier prix des Beaux-Arts de Lyon. Fidèle à Batz, son pays bien aimé, il ne manqua jamais d'y retourner au moins une fois par an et pour rien au monde, il n'aurait renoncé à l'invitation pour assister en tribune au lancement du *France*!

Jacques de Maillé (1915-1974) - « La corniche de Dinard », en arrière-plan la ville de Saint-Malo.





# Exposition Jean Fréour (1919 - 2010), sculpteur, la passion d'une vie

Après avoir rendu hommage à Robert Micheau-Vernez, Ferdinand du Puigauveau, Eugène-Jean Chapleau ou Émile Gautier, la ville du Croisic consacre une grande rétrospective à un autre artiste local, Jean Fréour. Plus connu à l'étranger qu'en France, ce sculpteur aussi fameux que Rodin, connu une brillante carrière maniant le ciseau avec subtilité tant dans l'art sacré que dans le nu.

Cette première rétrospective majeure consacrée au sculpteur Jean Fréour, depuis la disparition de l'artiste en 2010, se déroulera sur deux sites.

### Une exposition: deux sites

Une exposition des sculptures de l'artiste à l'ancienne criée où près de 200 œuvres, dont certaines inédites seront présentées, et une autre à La Galerie Chapleau dédiée à une facette méconnue de cet homme secret, la peinture et le dessin. Il était un excellent dessinateur et aquarelliste.

Les passionnés pourront découvrir les différentes facettes d'une œuvre, réduite à tort à l'art sacré, en présentant bien sûr ce champ majeur de création chez l'artiste mais aussi le nu où il excella dans différents matériaux que révèle son ciseau.

Le sculpteur, installé depuis plusieurs décennies à Batz-sur-Mer, avait de nombreuses amitiés et attaches au Croisic, en particulier avec le peintre Eugène-Jean Chapleau.

Son riche parcours traduit une exigence qui conduit à l'harmonie: authenticité, pureté de la main, grâce esthétique et artistique, humilité, joie, patience étaient les « composantes » de cet artiste que le don et le travail ont hissé parmi les plus grands sculpteurs français. Magicien de la forme, explorateur fervent de la nature humaine, Jean Fréour est un virtuose dont le génie étonnera toujours.

### Partenariat

Mme Soizik Fréour et M. Yvon Le Bihan, expert de l'artiste, ont accepté l'organisation de cette exposition d'envergure au Croisic, qui permettra de montrer l'immense talent du sculpteur et la variété de son œuvre. Cette exposition est organisée en partenariat avec l'association Hélios, Cultures et Traditions du Terroir de France (Quimper). ■

## Jean Fréour (1919 - 2010), un sculpteur de renommée internationale

Sculpteur figuratif, Jean Fréour fait ses études à Nantes, puis au Maroc. De retour en France, il passe son baccalauréat à Bordeaux et décide de devenir sculpteur. Sa famille n'apprécie pas ce choix mais cède. Il est admis à l'École des beaux-arts de Bordeaux en 1936 et fréquente l'atelier de Charles Louis Malric (1872-1942), puis pour une brève période l'atelier d'Henri Bouchard à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris en 1941. Il devient membre du mouvement artistique breton Seiz Breur. En 1952, il fait partie de la 23<sup>e</sup> promotion artistique des pensionnaires de la Casa de Velázquez à Madrid et y réside durant un an.

Il sculpte dans toutes sortes de matériaux : le schiste, le marbre, le granit, l'onyx, la pierre bleue de Nozay ou des bois venus d'Afrique, comme l'izombé.

Il travaille dans la tradition de l'enseignement académique tel qu'on l'enseignait encore au XIX<sup>e</sup> siècle. Il réalise également des statues en bronze. Ses œuvres sont marquées du sceau du régionalisme et d'une identité bretonne imprégnée de catholicisme.

Il s'installe aux environs de Châteaubriant, puis, en 1955, décide de s'établir à Batz-sur-Mer dont il est élu maire durant un an.

Il est décoré du collier de l'ordre de l'Hermine en 1995. Il expose en 1970 au musée Rodin, en 1988 au musée de la Poste, en 1995 à Trévarez (29) et en 2004 à la mairie du XVI<sup>e</sup> arrondissement. Il est lauréat de l'académie des Beaux-Arts en 1987 et obtient le prix Paul-Louis Weiller. Il meurt à Batz-sur-Mer le 11 juin 2010 à 90 ans.

*« Jean Fréour était un très grand artiste, dans la lignée des grands comme Maillol, Rodin, Bourdelle, c'est donc légitime de présenter son travail et que les gens redécouvrent cet homme. Un jour par semaine, il arpente la Bretagne et faisait ses dessins, le reste de la semaine il était dans son atelier. C'est un artiste qui a été reconnu puisqu'il a travaillé pour le Vatican ou des chefs d'État, mais qui n'a jamais fait allégeance à quiconque. C'est d'ailleurs pourquoi il a refusé l'offre de Pablo Picasso d'être son sculpteur et son céramiste, ou encore la proposition du musée Grévin d'en devenir le référent sculpteur. C'était un homme de création, très humble et qui voulait rester libre et indépendant »* témoigne Yvon Le Bihan.

## Expositions

### Ancienne criée

Du samedi 18 juin au dimanche 11 septembre 2016, entrée 5 €.

De 10 h 30 à 12 h 30 et 15 h 30 à 18 h 00 tous les jours. Fermé le lundi.

### La Galerie Chapleau

Du samedi 18 juin au dimanche 25 septembre 2016, entrée 3 €.

De 14 h 30 à 18 h 00 tous les jours. Fermé le lundi.

Les deux expositions (La Galerie Chapleau et l'ancienne criée) - entrée 7 €.

### Commissariat scientifique et scénographie

Yvon Le Bihan, expert de Jean Fréour et Laurent Delpire, directeur du Patrimoine de la Ville du Croisic, conservateur des Antiquités et Objets d'Art de Loire-Atlantique.



# Tempo 2016, 8<sup>e</sup> « Victoire » du piano au Croisic

Tempo Piano Classique a franchi le seuil des 10 000 spectateurs depuis sa création. Un chiffre hautement symbolique, qui traduit la rencontre entre le public et une programmation à même de répondre aux plus belles attentes.



## PROGRAMME

### Jeudi 5 mai / 21h00

#### • LE CONCERT A TROIS VOIX

Première soirée Mythes et Légendes, entre un piano éblouissant, un violon de haut vol et une voix empreinte de poésie pour un irrésistible « chant du monde ».

Frédéric Vaysse-Knitter / piano

Solenne Païdassi / violon

Marie-Laure Girard / récitante

#### • 1<sup>er</sup> partie

ENESCO / Impromptu-concertant et ARAGON / poèmes

SZYMANOWSKI / Mythes et LAUTREAMONT / textes extraits du Chant premier

#### • 2<sup>nd</sup> partie

DEBUSSY - Prélude à l'après-midi d'un Faune (transcrit par Alexandre Tharaud)

MALLARMÉ - poème Le Faune

DEBUSSY - Les jardins sous la pluie

STRAVINSKI - Divertimento

HUYSMANS - Le drageoir aux épices

Frédéric Vaysse-Knitter entre au

CNSMD de Paris à l'âge de treize ans, où il obtiendra un premier Prix de Piano et un Premier Prix de Musique de Chambre. Son parcours le conduira jusqu'à la prestigieuse Fondation Internationale du Lac de Côme.

Lauréat Juventus, Révélation Classique de l'ADAMI, c'est Maria-Joao Pires qui révèle au monde de la musique ce talent exceptionnel.

Solenne Païdassi remporte en 2010 le légendaire Concours Long-Thibaud-Crespin. Également Révélation Classique de l'ADAMI en 2012, sa carrière est jonchée de récompenses et ses concerts retransmis sur les principales radios européennes tandis qu'elle affirme toute sa présence dans les festivals de premier plan.

Marie-Laure Girard enchaîne les tournages pour le cinéma et la télévision comme les personnages au théâtre, de Feydeau à Tchekhov ou Bernard-Marie Koltès... C'est à travers elle que le Japon découvrira le Musée d'Orsay sur la chaîne nationale NHK. Sa complicité avec la musique est une constante de sa sensibilité.

Frédéric Vaysse-Knitter.

Photographie © Jean-Baptiste Millot



### Propos du Président

Les artistes, qui ont imprimé Le Croisic de leur présence, se sont révélés dans les plus grands Concours internationaux, et cette année encore, trois d'entre eux ont été honorés par les Victoires de la Musique Classique.

Ce désir d'excellence a-t-il sans doute suscité cette ample reconnaissance accordée au Festival.

C'est aussi la sincérité dans la démarche qui est ici perçue, parfaitement exprimée sous la direction artistique confiée à Romain David.

Une sincérité essentielle dès lors que l'on évoque la sphère culturelle et artistique.

Avec une attention particulière portée à « l'invention » musicale, le programme 2016 s'inscrit dans cette histoire partagée, écrite aussi avec l'enthousiasme renouvelé de chacun des bénévoles, avec le soutien de l'ensemble de nos Partenaires et celui, renforcé, de la Ville du Croisic.

**Yann Barrailler-Lafond**

Président

### Propos du Maire

Depuis 2009 et jusqu'à cette 8<sup>e</sup> édition, c'est avec un très beau parcours que le festival Tempo Piano Classique a su offrir au Croisic cet événement à rayonnement national tout en restant si bien ancré sur notre territoire. Au terme de la seconde Convention triennale qui lie le Festival et la Ville, je ne puis que remercier l'ensemble des participants pour cette belle aventure et le succès auquel nous avons le plaisir de nous associer.

**Michèle Quellard**

Maire du Croisic



Cédric Tiberghien.

Photographie©Jean-Baptiste Millot

## Vendredi 6 mai / 21h 00

### • LE RÉCITAL

Une nouvelle fois cette soirée nous emporte dans le grand répertoire et toutes ses nuances sous les doigts d'un concertiste habité d'une flamme égale aux plus hautes références.

CEDRIC TIBERGHIE / piano

- 1<sup>e</sup> partie MOZART / Sonate en ut mineur K457. BEETHOVEN / Sonate op.53 « Waldstein »
- 2<sup>nd</sup> partie CHOPIN / Préludes op.28

Cédric Tiberghien présente un palmarès de récompenses aussi constant que prestigieux. Concours internationaux de Brême, Dublin, Tel Aviv, Milan... il remporte le Premier Grand Prix du Concours Long-Thibaud-Crespin en même temps que cinq Prix spéciaux dont le Prix du Public et le Prix de l'Orchestre. Il est également Prix de la New Generation Artist de la BBC en 2005, 2006, 2007! Au-delà de ces multiples lauriers, en soliste ou avec orchestre, Cédric Tiberghien révèle un toucher et une vérité artistique auxquels peu résistent.

## Samedi 7 mai / 11h 00

### • LE TEXTO CONCERT

En « première mondiale », c'est avec une commande exceptionnelle du Festival que nous sommes conviés à l'essence de l'écriture et du jeu contemporain... À ne pas manquer!

Caroline Cren / piano  
Jérôme Combier / compositeur  
Laure Mezan / présentation

Combier / Études n° 1 & 2 pour piano, interprétées et commentées dans une mise en lumière de l'œuvre du compositeur et de l'évolution de la musique de DEBUSSY à nos jours... Pour aller au-delà de l'écoute.

Caroline Cren, pianiste issue de l'École Normale Supérieure de Musique de Paris, poursuit avec Georges Pludermacher et Claire Désert au CNMSD de Paris et encore Géry Moutier au CNMSD de Lyon. Passionnée de musique contemporaine, en résidence à l'Abbaye de Royaumont avec l'Ensemble Cairn, ou avec l'Instant Donné, elle est présente au Festival d'Automne et invitée dans un grand

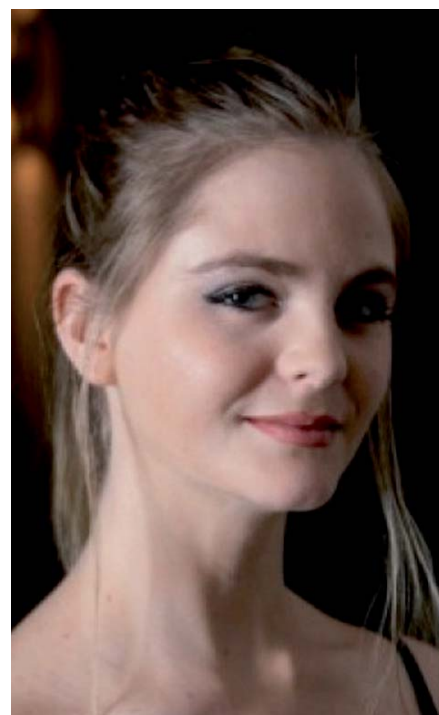
nombre de créations partout à travers le monde...

Jérôme Combier, compositeur de premier plan, s'est vu décerner, à l'issue d'une magistrale formation, le Prix de la Vocation/Fondation Bleustein-Blanchet, le Prix Pierre Cardin, sera Pensionnaire de la Villa Médicis. Il compose pour l'Orchestre National de France, l'Ensemble Intercontemporain, se voit programmé par l'Opéra de Lyon, le Festival d'Aix-en-Provence, le cycle musical Pierre Boulez du Louvre, à Lugano. Collaborant à l'IRCAM, Fondateur de l'Ensemble Cairn, il reçoit encore le Prix « Nouveau Talent » de la SACD et le Grand Prix de l'Académie Charles Cros...

Laure Mezan, « la voix de Radio Classique », professionnelle et mélomane de haute volée, anime une nouvelle fois le texto concert et introduit, depuis deux ans, la programmation de chaque concert du Festival...

Solenne Païdassi.

Photographie©Patrick Chastel



## Samedi 7 mai / 21 h 00

### • LE CONCERT A DEUX VOIX

La rencontre de deux magnifiques musiciens unis dans une même exigence de vérité, dans un hommage dédié à Chopin qui, comme Bach, aura révélé un infini dans l'expression.

Romain David / piano

Emmanuelle Bertrand / violoncelle

#### • 1<sup>e</sup> partie / piano seul

CHOPIN Polonaise op.26 n°1. Polonaise op.53. Sonate op.58 en si mineur

#### • 2<sup>nd</sup> partie / piano / violoncelle

CHOPIN. Introduction et Polonaise brillante op.3. Sonate pour violoncelle et piano op.65

Romain David, aujourd'hui Directeur artistique de Tempo Piano Classique, est salué par la critique pour son « *intelligence musicale* », « *une finesse dans les jeux de sonorité...* ». Trois Premiers Prix du CNMSD de Paris, révélé par Nelson Freire, le magazine Diapason le situe parmi les pianistes aptes à succéder à Martha Argerich ou Maurizio Pollini.

Emmanuelle Bertrand, élue artiste de l'année en 2011 par Diapason et les auditeurs de France Musique, fut dès

Emmanuelle Bertrand.

Photographie©Jean-Philippe Voidet



le début révélée par une Victoire de la Musique Classique en 2002. Lauréate du Concours International Rostropovitch, elle bouleverse dans le répertoire romantique comme dans le répertoire contemporain. Ses enregistrements chez Harmonia Mundi, en soliste ou avec Pascal Amoyel, sont couronnés Diapason d'Or, CHOC de Classica, ffff de Télérama.

## Dimanche 8 mai / 11 h 00

### • LE CONCERT BRUNCH

L'incontournable du Festival réunissant tous les artistes présents. Ensemble avec cordes, solo, piano, Le Sacre du Printemps version piano quatre mains... Le bouquet final!

Présentation Laure Mezan

avec Romain David / piano

direction artistique

et Solenne Païdassi / violon

Frédéric Vaysse-Knitter / piano

Emmanuelle Bertrand / violoncelle

Caroline Cren / piano

Compositeurs invités / Stravinski

/ Kreisler / Faure / Amoyel / Bizet-

Waxman / Bartok...

**À la fin du concert, l'ensemble du public est convié au grand brunch offert par le Festival, en présence des artistes.**

Romain David.

Photographie©Hervé Richard



## TEMPO PIANO CLASSIQUE

Production ARTS & BALISES / L'ASSOCIATION

### Billetterie en presqu'île

#### Offices de tourisme

Le Croisic 02 40 23 00 70

La Baule 02 40 24 34 44

Guérande 0 820 150 044

Batz-sur-Mer 02 40 23 92 36

Le Pouliguen 02 40 42 31 05

Pornichet 02 40 61 33 33

#### Billetterie en ligne

[www.festival-tempo-piano-classique.com](http://www.festival-tempo-piano-classique.com)

### Tarif des places

Judi 5 mai à 21 h 00

CONCERT A TROIS VOIX - 16 €

Vendredi 6 mai à 21 h 00

LE RÉCITAL - 16 €

Samedi 7 mai à 11 h 00

TEXTO CONCERT 10 €

Samedi 7 mai à 21 h 00

CONCERT A DEUX VOIX 16 €

Dimanche 8 mai à 11 h 00

CONCERT BRUNCH 20 €

PASS TRIO (Les trois soirées) - 40 €

PASS TUTTO (Tout tempo en cinq temps) - 62 €

Jeunes (- de 26 ans) - DEMI -TARIF

*Le Festival se réserve le droit de modifier la programmation en cas d'impératifs exceptionnels.*

## CULTURE

La bibliothèque de la Plaine-sur-Mer a multiplié son nombre d'adhérents par 3 en 6 mois depuis son ouverture.



Photographie © Ville du Croisic.

# Implanter un lieu de vie culturel et social au cœur de ville

La Ville du Croisic souhaitait repositionner le bâtiment de la bibliothèque dans le foyer des anciens. Mais la future dissolution du Sivu de la Côte Sauvage a complètement changé la donne. La Ville fait donc le choix de reprendre en gestion directe sa bibliothèque et la politique de la lecture publique.

**E**n 2014, la Ville du Croisic a diligenté une étude d'urbanisme sur la requalification du quartier de La Ladure. Ce site, en cœur de ville, est en évolution constante avec notamment un nouvel hôtel de ville en 2008 dans l'ancienne école privée (construite en 1899), l'aménagement du poste de la police municipale en 2011 dans une ancienne dépendance, la réhabilitation de La Galerie Chapleau, en 2014, consacré aux expositions dans l'ancien hôpital du Croisic construit au début du XVII<sup>e</sup> siècle et désaffecté en 1914, la réhabilitation en 2014 du presbytère, construit en 1861, pour accueillir le CCAS et des logements sociaux... La

création d'un passage piétonnier, en 2011, entre le quartier de La Ladure et les quais du port du Croisic fut une étape essentielle pour revitaliser cette partie de la ville.

Pourtant le quartier reste faiblement attractif, par rapport aux quais, malgré sa localisation en continuité directe du centre-ville commerçant et touristique. « Cette étude soulignait l'importance d'implanter un lieu de vie culturel et social au cœur de cet ensemble urbain » explique Michèle Quellard, maire du Croisic. Le scénario retenu a donc privilégié le repositionnement de la bibliothèque du Croisic, actuellement isolée et mal identifiée rue Jean-Jacques-

Rousseau, dans un bâtiment public au centre d'un espace « *hôtel de ville/Galerie Chapleau/église Notre-Dame-de-Pitié* ». C'est donc dans le foyer Émile-Thibault, que doit être accueillie à terme cette relocalisation.

### Vers un autre projet

Mais si pour l'essentiel, il s'agissait en 2014, pour l'équipe municipale de resituer la bibliothèque en la rendant plus visible, plus attractive, l'intervention de la ville du Croisic n'est alors que sur le bâti et non sur la lecture publique, compétence du syndicat intercommunal de la Côte Sauvage.



Le projet évolue radicalement quand en 2015 les premières dispositions de la Loi NOTRe envisagent la disparition des Syndicats intercommunaux à vocation unique fin 2016. Face à cette nouvelle situation, la Ville a envisagé différentes solutions.

Le préfet du département a proposé l'installation d'une « Entente ». Mais, juridiquement, cette première forme de coopération intercommunale datant de 1884, ne semble pas adaptée. En effet, toutes les propositions, orientations, recommandations pour être exécutoires doivent être ratifiées par les conseils municipaux des trois communes. « En termes de pesanteur, de lourdeur administrative et face aux besoins de réactivité et de souplesse demandés par les administrés: on peut légitimement s'interroger sur la

pertinence de cette proposition » souligne le maire. La seconde hypothèse était de s'acheminer vers plus d'intercommunalité. Mais Cap Atlantique, la communauté d'agglomération, ne souhaite pas se saisir de cette compétence dans les années à venir.

L'ensemble du Conseil municipal ne souhaitant pas la disparition de la bibliothèque, surtout depuis la fermeture de la dernière librairie de la ville en 2012, les élus ont fait le choix de la gestion en direct. La ville du Croisic a donc dû repenser sa stratégie.

Elle ne dissocie plus la construction d'un bâtiment et la mise en place d'une politique du livre en établissant cet équipement comme élément phare de sa politique culturelle.

« Notre directrice générale des services,

Joëlle Meunier, s'est attelée à l'étude et à la sortie de la bibliothèque du Croisic du Sivu: transfert des charges, répartitions des collections entre les trois communes, reprise du personnel, etc. Je rappelle que la ville subventionne, tous les ans, à hauteur de 100 000 € le Sivu de la Côte Sauvage. Parallèlement, Laurent Delpire, directeur général adjoint, et William Nocus, directeur de la Culture et de la Communication travaillent à définir un projet culturel qui sera soumis aux élus et à la direction régionale des affaires culturelles avec pour objectif une aide financière de l'État pouvant aller jusqu'à 40 % » précise le maire.

En décembre 2016, les conseils municipaux des trois villes de l'ancien canton du Croisic voteront la dissolution du syndicat intercommunal. ■

## PSCES : PROJET SOCIAL CULTUREL ÉDUCATIF ET SCIENTIFIQUE

Les collectivités territoriales désireuses d'obtenir un financement de l'État en investissement pour un programme architectural doivent obligatoirement déposer un projet scientifique, culturel, éducatif et social de la bibliothèque précisant le projet de l'établissement. La création d'une bibliothèque est un acte culturel et éducatif fort pour une commune. Le projet doit tenir compte des attentes et des pratiques de la population. Celles-ci ont considérablement évolué au fur et à mesure que se développait le numérique. Le projet culturel permet de réfléchir sur le positionnement de la bibliothèque en tant qu'équipement, de l'envisager comme outil de développement d'un territoire, de justifier d'une action cohérente et efficace en direction des publics dans toutes les activités de la bibliothèque. À la suite de ce document, un programme traduit les orientations culturelles en termes spatiaux et fonctionnels. Paradoxalement, la croissance de la documentation numérique rend désormais indispensable la nécessité de lieux de convergences de la pensée, du débat. Lors de ces dernières années, les bibliothèques ont profondément changé. Fini le temps où la majeure partie de l'espace était occupée par les rayonnages de livres. Aujourd'hui, c'est le lecteur, l'utilisateur qui est au cœur des préoccupations, c'est à lui qu'est désormais dédié le plus d'espace. On se rend à la bibliothèque pour lire la presse, échanger, débattre, écouter, apprendre...

### Bibliothèque Populaire du Croisic

Historiquement, l'association de « la Bibliothèque Populaire du Croisic » était installée dans l'actuelle salle paroissiale près de l'église Notre-Dame-de-Pitié et fonctionnait grâce à deux salariés et des bénévoles.

En 2004 est mis en place le Sivu de la Côte Sauvage qui réunit les bibliothèques associatives du Croisic et du Pouliguen avec celle municipale de Batz-sur-Mer.

La Ville du Croisic met alors à disposition gracieusement les locaux (200 m<sup>2</sup>) et l'équipement intérieur de la bibliothèque du Croisic implantée dans les classes de l'ancienne école publique de garçons, rue Jean-Rousseau, construite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



## Vidéo protection sur la commune

La Ville du Croisic a prévu d'installer quelques caméras dédiées à la vidéo-protection. Il ne s'agit pas de mailler l'ensemble du territoire mais de répondre à des besoins bien précis.

Une caméra sera mise en place sur mât à l'entrée du Croisic à la demande de la gendarmerie nationale afin de faciliter le travail des enquêteurs lors de délits particulièrement graves en enregistrant les véhicules entrants et sortants. Une autre située chemin du Prés du Pas, sur la portion entre la rue des Parcs et la rue des Courlis, sécurisera l'accès à la zone artisanale. Artisans et conchyliculteurs ont été victimes par le passé de larcins, notamment des vols de coquillages. Enfin, une 3<sup>e</sup> caméra sera installée rue de l'Église. Elle sera consacrée essentiellement à filmer la borne rétractable sur la chaussée en période piétonnière. En effet, celle-ci a été à de nombreuses reprises percutée par

des automobilistes. Résultat : de nombreux litiges entre les conducteurs et la Ville du Croisic. Les premiers accusant la borne de dysfonctionnement alors que l'on soupçonne certains de pratiquer « le petit train », une méthode en vogue qui consiste à coller au plus près le véhicule qui vous précède et de passer avant que la borne ne se relève. Toutes les propriétés privées seront floutées sur les images. Celles-ci sont conservées 30 jours avant d'être effacées du disque de stockage informatique. « Il n'y aura pas de personnel pour visionner en direct 24h/24h les images. La consultation ne pourra se faire qu'a posteriori dans un cadre légal sur demande écrite de l'autorité compétente. La vidéo-protection est

parfaitement encadrée et soumise à une autorisation préfectorale. Elle sera sous mon autorité » explique Michèle Quellard, maire du Croisic et officier de police judiciaire. Ces équipements servent à apprécier les situations et surtout à dissuader par la présence d'une surveillance visible et permanente, « Néanmoins, la vidéo protection ne remplacera jamais la présence humaine » ajoute Michèle Quellard.

Outre le domaine public, l'ancienne criée va être équipée de caméras mais uniquement à l'intérieur. C'est une demande des assureurs pour la prise en charge d'expositions où la valeur des œuvres nécessite un contrat spécifique.

La Galerie Chapleau est déjà sous vidéo-surveillance. ■

## TRAVAUX

Photographie©Ville du Croisic.



Les agents des Espaces Verts de la ville s'emploie depuis deux ans à rendre le Mont-Esprit plus lumineux.

## Travaux d'embellissement des espaces verts

Chaque année, le service Espace vert de la Commune engage des travaux d'aménagement, d'amélioration ou de rénovation d'espaces paysagers.

Cette année, plusieurs projets sont en cours.

L'entrée du Mont Esprit a fait l'objet d'une deuxième phase d'intervention permettant d'aérer les massifs plantés et de relever les couronnes des arbres de haute tige. Ces travaux contribuent à rétablir de nombreuses perspectives entre le port et l'espace public et permettent une meilleure visibilité sur le belvédère. Les travaux vont se poursuivre par le déplacement des jeux d'enfants, du site actuel vers l'allée Jacques-Audonnet à proximité des tennis. Ce nouvel emplacement permettra une évolution de cet équipement et sera plus agréable pour les familles. Par ailleurs, le secteur de la place d'Armes a fait l'objet d'une

requalification. Des aménagements d'esprit balnéaire ont été réalisés, le rond-point a été recouvert de galets alternant avec des plantes vivaces, tout comme les plates-bandes de la place qui ont reçu des plantations variées et rustiques.

### Autres programmes

Les coups de vent du début de l'année ont conduit à engager de nombreux élagages et quelques abattages sur différents sites pour des raisons de sécurité et de bonne gestion du patrimoine arboré. De nombreux sites commencent à être vieillissants, en particulier le secteur du Mont Lénigo – Port Charly où les arbres arrivent pour certains en fin de vie. Chaque arbre abattu est systématiquement remplacé.

En fin d'année 2015, le réaménagement du parvis de la salle des sports a été complété par quelques plantations aux abords du complexe sportif et de la Maison du Patrimoine.

L'espace vert du parking de la mairie, rue Laënnec, a été nettoyé et repensé pour présenter un aspect plus avenant. D'autres opérations sont programmées cette année comme la mise en valeur de l'espace paysager situé face à la chapelle du Crucifix en entrée de ville, ou encore le jardin Jan, rue Waldeck-Rousseau, opération dont nous reparlerons plus largement dans un prochain bulletin.

Toutes ces réalisations sont le fruit des propositions et du travail des agents de la ville. ■



## TRAVAUX



Photographie © Ville du Croisic

# Aristide-Briand, l'avenue en fin de travaux

La réfection totale de l'avenue Aristide-Briand se termine. Ce chantier, commencé le 31 août 2015, devrait prendre fin plus tôt que prévu.

**P**lusieurs changements sont déjà constatables comme la réduction de la chaussée qui passe à de 7 m à 5,50 m sans bande de séparation mais suffisant pour le croisement de deux véhicules. L'objectif, annoncé depuis son remodelage, est de donner le sentiment visuel d'un rétrécissement

aux conducteurs afin de les inciter à ralentir sur cette portion urbaine limitée à 50 km/h.

Sur la largeur gagnée, la direction du Cadre de Vie, maître d'œuvre de la ville du Croisic, a dessiné une bande cyclable d'1,50 m contigüe à un trottoir d'1,40 m. « Cette piste ne fonctionnera que dans un seul sens,

celui de la sortie du Croisic en direction de Batz-sur-Mer. Pour l'accès au cœur urbain, nous souhaitons, pour des raisons de sécurité, que les cyclistes empruntent la rue Emmanuel-Provost qui dispose depuis 2014 d'une bande cyclable » explique Marie-Paule Beccavin, adjointe en charge des Travaux.



### Casser la vitesse

Un plateau sur la chaussée au niveau du magasin « Intermarché » répond à son équivalent rue Emmanuel-Provost. Il doit « casser » la vitesse et permettre une sortie sécurisée des véhicules et des piétons. De plus, des radars pédagogiques dans les deux sens inciteront les conducteurs à la retenue sur ce nouvel enrobé. Avec cette recomposition, le stationnement est désormais unilatéral donc limité au sens entrant. Les candélabres retenus d'une hauteur de 8 m, espacés de

25 à 30 m, doivent redonner un peu de verticalité à cette pénétrante et un nouvel esthétisme renforcé par l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement ont été changés.

Enfin, le parking de la gare SNCF, dont la ville s'est rendue propriétaire en 2014, accueillera une trentaine de places. Un stationnement payant est envisagé afin de lutter contre les voitures tampons. Un stationnement gratuit est maintenu derrière la gare. ■

Coût des travaux : 1 227 021 € TTC

Eaux pluviales :

266 820 € TTC (Cap Atlantique)

26 797 € (Ville du Croisic)

Effacement des réseaux : 324 029 € TTC  
(Ville du Croisic)

Voirie : 592 800 € TTC (Ville du Croisic)

Contrôle : 4 018 € TTC (Ville du Croisic)

Divers 12 557 € TTC (Ville du Croisic)

Photographie © Ville du Croisic.



### Accès à la zone piétonne

Du lundi 4 avril au dimanche 18 septembre 2016 inclus, l'accès à la zone piétonne est libre de 22 h 00 à 10 h 00. Est interdit de 10 h 00 à 22 h 00 à tous véhicules à moteur sauf porteur d'une carte badge, à l'exception du lundi où l'ouverture de la rue Saint-Christophe et de la rue du Pilori se fera à 20 h 00 au lieu de 22 h 00. Est interdit les jeudis et vendredis de 7 h 30 à 14 h 30 à tout véhicule à moteur. Il existe 1 045 places de stationnement réparties sur 15 parkings.

### Campagne « suivi qualité de collecte des déchets »

Des campagnes de contrôle sur la qualité des déchets ménagers vont être mises en place par la société Véolia à la demande de Cap Atlantique. Durant ces opérations, un agent réalisera un contrôle des containers avant le passage du camion collecte. Dans le cas où des non-conformités seraient constatées, les bacs seront identifiés par la pose d'un autocollant et ne seront pas collectés. À l'issue de ces refus, les agents de Cap Atlantique du service déchets iront à la rencontre des usagers.

Pour 2016, ces campagnes auront lieu du 11 avril au 11 mai, du 18 juillet au 19 août et du 14 novembre au 14 décembre.

### Travaux sacristie

Le service bâtiment a effectué des travaux de rénovation intérieure des locaux annexes de la sacristie de l'église permettant aux usagers de la Paroisse de disposer de locaux plus fonctionnels. Ces travaux participent à l'entretien régulier du patrimoine communal.



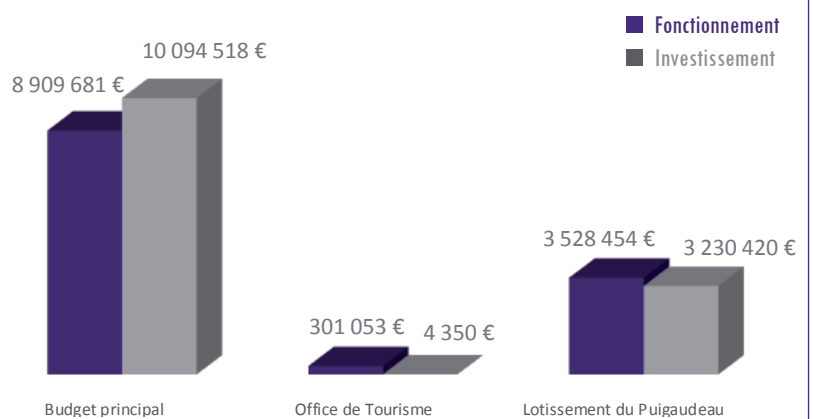
# Budget 2016

## maîtrisé, équilibré et ambitieux

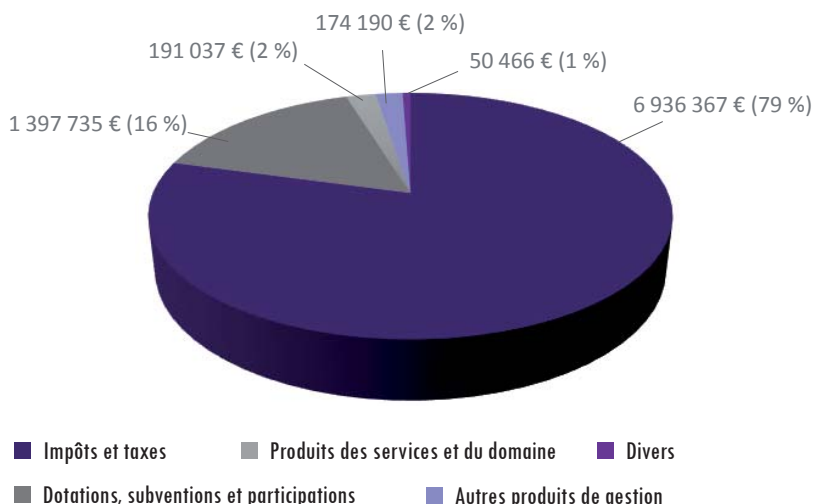
Le vote du budget primitif est un acte essentiel qui valide financièrement les orientations politiques de la Ville pour l'année en cours, en tenant compte des contraintes économiques, réglementaires, fiscales et financières, et autres facteurs de risque.

Ce budget tient compte du surclassement démographique récent de la ville du Croisic, station touristique, dans la strate de 20 000 à 40 000 habitants pour une commune dont la population recensée est d'un peu plus de 4 000 habitants. Le niveau de dépenses publiques se rapproche donc de celui des communes de strate démographique supérieure. Le budget primitif du Croisic pour l'année 2016 est d'un peu plus de 19 millions d'euros. Malgré la conjoncture économique défavorable, il reste maîtrisé.

### Budgets communaux votés en 2016



### Recettes de fonctionnement - budget principal 2016



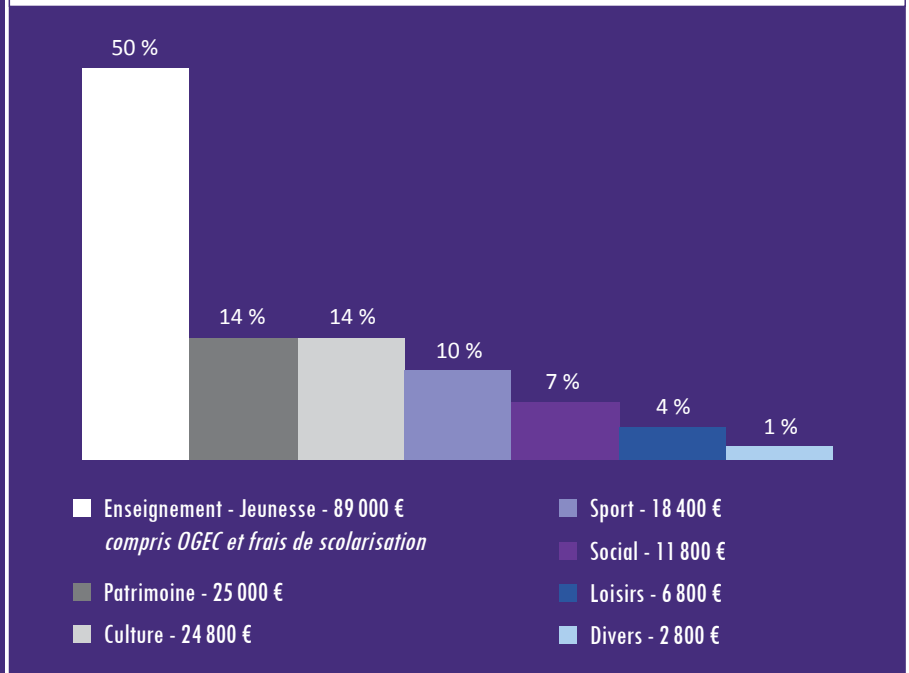
### Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se maintiennent à un niveau élevé, caractérisées par une dynamique touristique et immobilière forte, une stabilité de la fiscalité pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, malgré la forte baisse des participations de l'État (plus de 200 000 € en 2016).

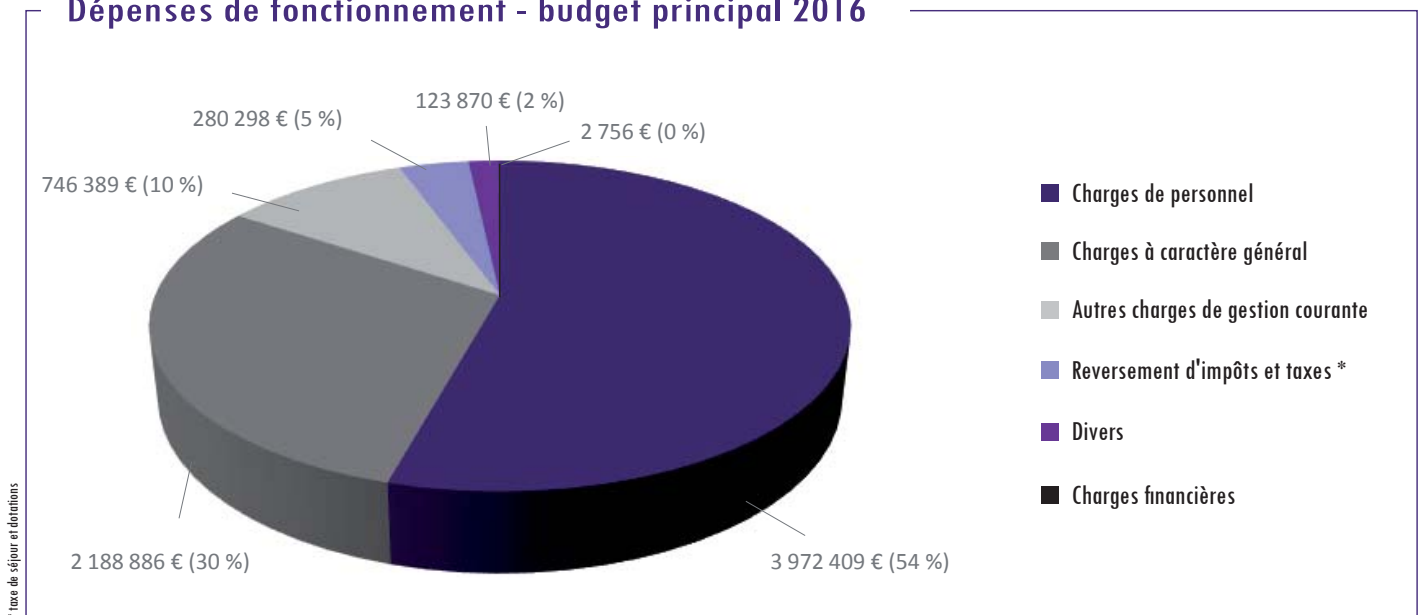
### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement diminuent en valeur réelle tout en maintenant une qualité de service intacte à la population croisicaise (propreté, voirie, cadre de vie, associations, écoles, culture...), ceci compte tenu de la spécificité touristique de notre ville, nécessitant un niveau de dépenses important. L'équilibre du budget est préservé.

### Subventions de fonctionnement aux associations et personnes de droit privé



### Dépenses de fonctionnement - budget principal 2016



La capacité d'investissement communale est maintenue. En effet, les efforts réalisés par la ville depuis un certain nombre d'années, lui

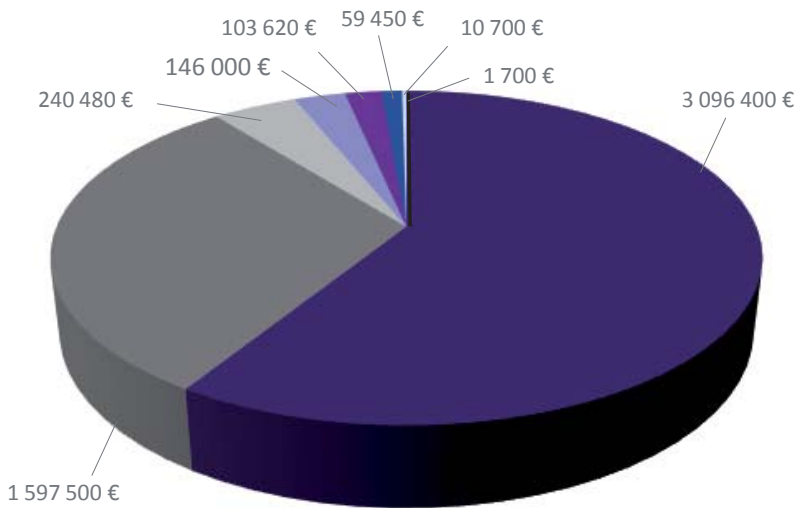
permettent de maintenir une capacité d'autofinancement significative, indispensable pour continuer à investir. La capacité d'investissement est

également équilibrée. Il faut moins de 3 ans à la ville de Croisic pour rembourser sa dette (contre 5 ans et plus en moyenne). « La bonne santé financière

de notre commune permet d'envisager un programme d'investissement ambitieux et conséquent, supérieur à 5 millions d'euros en 2016 » note Gérard

Le Cam, 1<sup>er</sup> adjoint et en charge des finances communales. ■

## Dépenses d'équipement - budget principal 2016



- Bâtiments (dont travaux en régie)
- Voies et réseaux
- Patrimoine historique - Urbanisme
- Véhicules et matériel roulant
- Direction de la culture et de la vie associative (dont informatique)
- Patrimoine naturel
- Direction des services de proximité (dont affaires scolaires, jeunesse et sports)
- Direction générale des services

## Investissements remarquables en 2016

Réhabilitation de la salle Jeanne d'Arc - 1 233 000 €

Foyer Émile-Thibault (future bibliothèque) - 641 000 €

Zone artisanale (Nettoyage et requalification) - 635 000 €

Aménagement de la plage de Port-Lin - 480 000 €

Effacement de réseaux - 232 000 €

Restauration église Notre-Dame-de-Pitié - 230 000 €



Photographie©Ville du Croisic.

■ info

## André Boucher, nouveau conseiller municipal



Le conseil municipal du 16 février 2016 a élu André Boucher conseiller municipal en remplacement de Christophe Bihoré, démissionnaire. Il siège désormais dans les commissions municipales suivantes : Jeunesse, Sport et Affaires scolaires, Environnement et Développement durable, ainsi que Travaux - Urbanisme - Accessibilité - Patrimoine.

■ en bref





## Défi des jardins et des balcons

# Osez le naturel !



Avec le soutien de Cap Atlantique et du centre permanent d'initiatives pour l'environnement Loire-Océane (CPIE), la Ville du Croisic organise un concours de jardin au naturel intitulé « Osez le naturel ». Chaque Croisicais peut postuler dans trois catégories de concours: jardinière sur balcon, jardins fleuris et potagers. Les candidats devront privilégier un jardinage économe en eau, sans

recours aux pesticides et mettant en valeur la biodiversité.

### Palmarès le 15 septembre

Un jury, composé d'un élu, d'un agent des espaces verts de la ville du Croisic, d'un membre du CPIE, d'un représentant de l'office de tourisme et d'une personne de la société civile (habitant Le Croisic), visitera et notera les différents postulants. Mathieu Charbonneau, l'écogarde

de la commune est le référent de cette initiative. Une remise de prix est prévue le jeudi 15 septembre à 18 h 00 à l'hôtel de ville.

Depuis 2007, la Ville du Croisic s'est engagée à ne plus utiliser de produits phytosanitaires. ■

**Bulletin d'inscription à déposer à l'accueil de la mairie avant le 13 mai 2016.**

# Défi 2016 des jardins « Osez le naturel! »



La ville du Croisic souhaite valoriser les habitants impliqués dans l'amélioration du cadre de vie (esthétique et environnement) avec le concours de l'association Loire Océane Environnement labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). Jardinage au naturel, biodiversité et économies d'eau seront à l'honneur.



## Vous êtes tous conviés à ce nouveau défi Laissez libre court à votre imagination... Tous à vos pelles, bêches et binettes!

### À chaque envie, son jardin!

- Vous portez une attention particulière sur l'esthétique et le fleurissement de votre jardin, en privilégiant les haies libres ou variées, les plantes vivaces et les plantes locales?
- Vous avez confectionné votre jardin pour favoriser la biodiversité?
- Vous fleurissez votre balcon et/ou jardinières?
- Vous entretenez votre potager au naturel?

### Ce défi est pour vous!

- Le jury viendra à votre rencontre afin de visiter votre jardin et échanger autour de vos pratiques de jardinage. Biodiversité, économies d'eau, jardinage au naturel... l'ensemble de votre jardin sera apprécié.

Ce concours vous concerne: mettez en valeur votre jardin, votre potager, vos pratiques...  
**INSCRIVEZ-VOUS!**

Pour en savoir plus, demander conseil ou obtenir des renseignements complémentaires

Contactez Mathieu Charbonneau, écogarde (Tél. 02 28 56 78 50)

## Inscription obligatoire en mairie jusqu'au 13 mai 2016

Merci de remplir le bulletin d'inscription ci-après et de le déposer à l'accueil de l'hôtel de ville

(les dates de passage du jury vous seront indiquées lors de votre inscription)

Le palmarès de ce concours sera dévoilé le 15 septembre 2016 à 18 h 00 à l'hôtel de ville du Croisic

Mairie - Le Croisic - 5, rue Jules-Ferry - 44 490 Le Croisic - Tél. 02 28 56 78 50 - Fax: 02 28 56 79 30 - www.lecroisic.fr



### Bulletin d'inscription au Défi 2016 des jardins « Osez le naturel! »

À remettre avant le 13 mai 2016

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....  
.....  
.....

Téléphone: .....

Adresse e-mail: .....

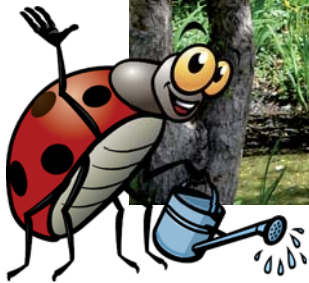
Merci de bien vouloir cocher le choix de votre participation

Jardin au naturel

Balcon / jardinière au naturel

Potager au naturel





Légende

## Jardiner au naturel et sans pesticide !

Les jardiniers préparent leurs semis, arrangent leurs potagers, fleurissent leurs balcons... Les visites en jardinerie se font de plus en plus nombreuses. Pas le moindre doute, le printemps est arrivé !

Cap Atlantique souhaite promouvoir les trois chartes mises en place sur le territoire. Ces chartes contribuent à préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Grâce à la Charte des Communes, les agents communaux privilégient les techniques alternatives au désherbage chimique dans les espaces verts et les espaces publics (voirie, cimetière et terrain de loisirs). Ces changements de pratiques au sein des communes doivent être suivis par les particuliers. Conformément à la réglementation, les habitants ne doivent pas utiliser de désherbants chimiques dans les zones à risque: fossés, bords de

cours d'eau, caniveaux, avaloirs et bouches d'égout.

La Charte de l'Habitant permet aux particuliers de faire évoluer leurs pratiques vers le jardinage sans pesticide. Cette charte est animée par notre partenaire, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire Océane. Il propose des animations ouvertes à tous: visites de jardins, atelier-conseils... (cf. programme disponible en mairie).

### Charte

Enfin, une charte a été signée par les jardinerie et magasins de bricolage du territoire de Cap Atlantique: la charte «Jardiner au naturel, ça

coule de source!». Les enseignes signataires s'engagent à promouvoir des solutions sans pesticide au jardin. Les vendeurs sauront vous conseiller et vous accompagner vers des pratiques respectueuses de l'environnement et de votre santé (paillage, engrais vert, luttés biologiques etc.). ■

### Le saviez-vous ?

1 seul gramme de substance active suffit à polluer 10 000 m<sup>3</sup> d'eau, soit un fossé de 10 km de long. Entre 2007 et 2014, les communes ont diminué de 94 % leur consommation de pesticides !



## Deux nouvelles aires de camping-cars équipées de récupérateurs d'eaux noires

Protéger le Traict de toute pollution, et notamment celle de la trop fameuse bactérie E. Coli, voilà ce qui a conduit la ville à mettre en conformité ses sites d'accueil des autocaravanes.

La ville va procéder à la réfection de deux aires de stationnement de camping-cars: près de la coopérative maritime, rue de Kerdavid (8 places) et la Vigie, avenue de La Pierre Longue (9 places). Ces deux emplacements vont disposer d'une arrivée d'eau et de bacs de vidange bétonnés, affectés à la récupération des eaux noires.

L'objectif est d'éviter les vidanges sauvages dans les regards d'eaux pluviales. En effet, ceux-ci se

déversent directement dans l'océan ou le Traict du Croisic. (Code de l'Environnement art. L.216-6 prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement).

Reconnu d'intérêt européen par le classement en site Natura 2000 en 2002, le Traict du Croisic constitue un patrimoine naturel exceptionnel. Il allie enjeux écologiques et économiques.

Recouvert par la mer à chaque marée, le Traict du Croisic compte

680 hectares de vasières et bancs de sable qui accueillent chaque hiver jusqu'à 25 000 oiseaux migrateurs. Outre les marais salants de Guérande qu'il alimente en eau salée, le Traict du Croisic comporte de nombreuses concessions pour la

Les eaux grises sont celles produites par les éviers et lavabos. Les eaux noires proviennent des toilettes.



conchyliculture. Le site du Croisic est le premier producteur de France de coques. Cet environnement est très sensible à toute pollution.

« Nous prévoyons de relancer une campagne de communication cet été pour sensibiliser le public » prévoit Claude Decker, adjoint en charge de l'Environnement.

La ville du Croisic compte sur son territoire 41 places dédiées aux autocaravanes réparties sur quatre emplacements dont le stationnement est limité à 48 heures et soumis au paiement d'une redevance pour les nuitées (6,30 € dont 0,75 € de taxe de séjour de 20 h 00 à 9 h 00 et 2,35 € pour 150 litres d'eau potable). ■

■ info



L'aire d'accueil pour camping-cars se distingue d'une place de parking, par le fait qu'elle offre des conditions requises pour passer la nuit. Au minimum : dans un endroit calme et sécurisant, prévue sur un sol stabilisé et d'un accès facile. Elles sont pourvues de conteneurs pour les déchets ménagers. Les emplacements matérialisés sont d'au moins 5 m sur 8 m.

## Les logements sociaux de Kervaudu attribués

Les 30 logements du « Courtil de Kervaudu », dans le nouveau quartier Du Puigaudeau, ont été attribués à 23 familles Croisicaises et 7 extérieures à la commune. Entre l'achat des terrains par la ville le 19 décembre 2011, leurs ventes au bailleur social en septembre 2012, la pose de la première pierre le 3 octobre 2013 par Michèle Quellard, maire du Croisic, vice-présidente de Cap Atlantique déléguée à l'Habitat et à la Politique de la Ville et Michel Rolland le président-directeur-général de l'époque, d'Espace Domicile, et l'emménagement des premiers locataires en décembre 2015, il aura fallu quatre ans. On ne peut que se féliciter de la rapidité du projet quand on connaît la complexité de ce type de programme immobilier. Ce projet répond aux objectifs du programme local de l'habitat (PLH), de Cap Atlantique, visant à favoriser la mixité sociale, d'éviter l'étalement urbain et de favoriser une certaine densification de l'habitat existant. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, Le Croisic compte 2 314 résidences principales dont 245 logements locatifs sociaux, soit un taux de 10,59 % (9,54 % en 2013).

## Quatre terrains à la vente quartier du Puigaudeau

Quatre terrains sont encore disponibles dans le lotissement communal du Puigaudeau au Croisic sur les 42 initialement mis en vente. Ils sont réservés à des ménages primo-accédants. Les personnes intéressées peuvent adresser un courrier à Mme le Maire du Croisic, Hôtel de Ville, 5, rue Jules-Ferry, 44 490 Le Croisic.

Ce projet, démarré en 2013, est une réponse aux sollicitations des jeunes ménages cherchant à rester sur notre commune.



■ info



# Le maire ne peut interdire le stationnement des camping-cars.

La Ville du Croisic a installé des panneaux d'interdictions, pris un arrêté spécifique réglementant le stationnement des camping-cars sur la commune. Mais ces derniers sont soumis à la même législation que les voitures particulières.

Le maire devra prendre un nouvel arrêté tout en prévoyant des aménagements urbains afin de limiter les stationnements dans les zones sensibles en matière d'environnement.

En juillet 2015, l'avocat de l'association comité de liaison du camping-car a émis un recours gracieux auprès de la Ville du Croisic l'enjoignant d'abroger l'arrêté municipal du 20 novembre 2014 portant sur la réglementation du stationnement des camping-cars et véhicules aménagés sur le territoire communal. Pour l'association, ce texte va à l'encontre du droit et discrimine les possesseurs de ce type de véhicule. En effet, voitures et camping-cars sont juridiquement identiques. Ce dernier appartient

à la catégorie de véhicules M1, tout comme les automobiles. Il se conduit donc, en général, avec un permis tourisme B.

## Discrimination

La ville se retrouve donc dans l'obligation de supprimer toutes les interdictions de stationner seulement réservés aux camping-caristes. Une auto-caravane ne peut se voir appliquer des règles différentes pour sa circulation et son stationnement sur les voies publiques de celles applicables aux

véhicules de mêmes tonnages et gabarit, sauf pour des restrictions strictement justifiées, pour des raisons de police, par l'autorité municipale. Soumis au code de la route sur la voie publique, y compris pour le stationnement, un camping-car est donc autorisé à se garer le long de la chaussée. « Une fois garé sur un emplacement, un camping-car a le droit de stationner de jour comme de nuit jusqu'à sept jours maximum. Au-delà de ce délai, la verbalisation est possible comme n'importe quel véhicule particulier. En revanche, sortir une table ou un auvent de son véhicule pour pique-niquer sont des actes assimilés à du camping sauvage, et dans ce cas, c'est strictement interdit et verbalisable » précise Claude Decker, adjoint à l'Environnement.

À l'instar de tout autre véhicule, le camping-car est aussi soumis

## Catégorie M1

Véhicule conçu et construit pour le transport de personnes et comportant, outre le siège du conducteur huit places assises au maximum (Art. R 311- 1 du code la route). La directive européenne confirme l'appartenance des camping-cars à cette catégorie, précisant celui-ci « comprend un usage habituel et qui inclut au moins les équipements suivants: siège, tables et couchages... » (UE du 5 septembre 2007).

aux dispositions du code général des collectivités territoriales relatives au pouvoir de police du maire. Celui-ci peut par exemple signer un arrêté interdisant le stationnement un jour de semaine dans certaines zones du centre-ville pour cause de marché. Mais cette interdiction doit concerner tous les véhicules et pas seulement les camping-cars, et ce, même si la ville dispose d'aires d'accueil sur son territoire.

### Abus

De même, toutes les barres de hauteur ou portiques sur les parkings visant à restreindre l'accès aux camping-cars sont illégales. Ces outils ne servent qu'à la pré-signalisation, leur vocation est d'annoncer un obstacle (un pont par exemple...) empêchant les véhicules d'une certaine hauteur d'emprunter la route.

Enfin, l'arsenal de panneaux et de signalétiques visant à restreindre la circulation des camping-cars dans

un ou plusieurs lieux de la commune constitue aussi un abus.

« On pourrait envisager l'argument d'une pollution visuelle mais l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales ne prend en aucun cas en compte cette notion. Prétendre que le stationnement d'un camping-car constitue un trouble à l'ordre public du fait de la gêne visuelle, c'est aussi devoir démontrer que seule une interdiction du stationnement des camping-cars serait susceptible d'y mettre un terme. Les tribunaux administratifs n'hésitent pas à déclarer illégales des prohibitions disproportionnées par rapport à l'objectif poursuivi » explique Claude Decker.

### Préservation de l'environnement

La Ville va donc devoir se mettre en conformité au risque d'être condamnée pour un arrêté abusif et illégal. Les villes d'Arcachon, de La Rochelle, de Montpellier et bien d'autres ont toutes perdu devant la

### Le saviez-vous ?

En 10 ans, le nombre de camping-cars a été multiplié par quatre en France : 353 000 véhicules immatriculés. Autocaravane est la dénomination officielle du camping-car en France.

justice administrative. « Je vais donc prendre un nouvel arrêté. Le camping-car est un art de vivre à part entière, ce mode de loisirs sans contrainte est plébiscité. Je ne peux le nier. Il a désormais un impact non négligeable dans le tourisme et cette activité est essentielle à notre économie locale. Pour autant, en tant que maire, j'ai aussi une responsabilité dans la préservation de l'environnement de notre littoral. C'est pourquoi, certaines zones sensibles de notre commune seront réaménagées afin de limiter l'impact des véhicules » nuance le maire du Croisic, Michèle Quellard. ■

## Un véhicule, trois cadres réglementaires

Trois codes réglementent la circulation et le stationnement du camping-car : le code de la route (articles R. 417-1 et suivants, en particulier l'article R. 417-12, qui concerne le stationnement sur la voie publique), le code général des collectivités territoriales (articles L. 2212-2, 1°, L. 2213-2 et L. 2213-4) et le code de l'urbanisme pour le stationnement sur le domaine privé, dans des conditions identiques à celles applicables aux caravanes.

## Se restaurer et dormir dans son camping-car sont autorisés

Une fois garé, aucune disposition légale n'interdit au camping-cariste de se restaurer dans son véhicule. En revanche, et comme pour les voitures, l'installation d'une table, d'une chaise, d'un auvent, etc. sur la voie publique est strictement interdite et peut donner lieu à un procès-verbal. Dormir dans sa voiture est légal. D'ailleurs, la sécurité routière recommande d'arrêter son véhicule en cas de fatigue et d'y dormir que vous disposez de couchette ou pas. Aucune disposition du code de la route, ni d'une quelconque réglementation nationale n'interdit de passer la nuit dans un véhicule en stationnement. En revanche, vous ne devez laisser aucun équipement déborder de votre véhicule, ne déposer aucun déchet sur la voie publique, ne produire aucune nuisance sonore.



# AGENDA

## AVRIL 2016

### Exposition de peintures à thème « musique »

Du jeudi 21 au mardi 26 avril, de 11 h00 à 19 h00, ancienne criée. 30 peintres exposent leurs œuvres et participent au concours sur le thème de la « Musique ». Le public juge et élit les trois plus belles toiles. Entrée Libre. Association Art et Animations.

### Concert de la Maris Stella « Voyage autour du Tango »

Samedi 23 avril, 18 h00, La Galerie Chapleau. Les deux jeunes musiciens Mathilde Brunellière et Hugo Hervy, accordéon et piano respectivement, sont des élèves de l'école de musique Maris Stella du Croisic depuis 5 ans. Ils jouent ensemble depuis 3 ans dans le cadre des ateliers d'ensemble proposés par l'école de musique du Croisic. Entrée 8 €

### Cérémonie de la Déportation

Dimanche 24 avril, Mont-Esprit. Rassemblement au monument aux Morts du Mont-Esprit.

### Exposition « Jacques de Maillé (1915-1974), peintre de la gloire maritime et de la Bretagne »

Du samedi 2 avril au dimanche 12 juin, La Galerie Chapleau. Ouvert tous les jours (compris samedi, dimanche et jours fériés). De 14 h30 à 18 h00, sauf le lundi. Entrée : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

## MAI 2016

### Festival Tempo Piano Classique, 8e édition

Du jeudi 5 au dimanche 8 mai, ancienne criée. Quatre jours de virtuosité, de talent et de passion partagée! Association Arts et Balises/ Ville du Croisic.



### Harley... Ils reviennent!

Du vendredi 6 au samedi 7 mai, rue du Pilon. L'Office de Tourisme accueille le rassemblement annuel des « Chapters Breiz ». Ce rassemblement exceptionnel regroupe plus de 300 motos de toute la Bretagne et des Pays de la Loire. L'excellent accueil qui leur a été réservé lors de la commémoration de la libération de la ville en mai 2015 a décidé tous les « bikers » bretons à revenir au Croisic. Ils sont présents en deux vagues de près de 150 motos le vendredi 6 mai et le samedi 7 mai à partir de midi dans la rue du Pilon (toutes les motos y seront exposées). Une parade est organisée sur les quais du Croisic pour un départ vers la Côte Sauvage vers 14 h30. Venez admirer ces magnifiques motos qui font la fierté de leur propriétaire. Office de Tourisme.



### Cérémonie du 8 Mai 1945

Dimanche 8 mai, Mont-Esprit. Dépôt de gerbes au monument aux Morts du Mont-Esprit. Ville du Croisic

### Concert et Fest-Noz

Samedi 14 et dimanche 15 mai, ancienne criée. Samedi 14 mai, à partir de 20 h30: concert donné par l'ensemble « Oktantrion, guitare et Nyckelharpa ». Une vingtaine d'instruments de grande lutherie (certains âgés de plus de 200 ans) présentés par Gaëdic Chambrier. Le concert suit deux axes: Le premier est historique, de la guiterne médiévale, monoxyle et rudimentaire, aux instruments en carbone moulé ou tressé issus de la recherche en aéronautique ou navale, en passant, entre autres, par la vihuela da mano baroque, la guitare romantique. Le principe est le suivant: chaque instrument est joué dans le répertoire et dans le style pour lesquels il a été développé.

Le second axe est plus géographique ou culturel et balaye des styles musicaux aussi divers que les musiques celtiques, le blues, le bluegrass, la slide guitare, le jazz manouche, le flamenco, la musique brésilienne ainsi que les musiques pop et rock. Chaque style étant lui-aussi abordé par le biais d'une guitare emblématique. Dimanche 15 mai, à partir de 21 h00: Fest-Noz traditionnel. Association La Calebasse.

### Exposition « L'Artisanat »

Du vendredi 20 au mardi 24 mai, de 11 h00 à 19 h00, ancienne criée. 30 artisans régionaux vous enchantent en vous présentant leurs réalisations: objets de décoration, miroirs gainés cuir, peinture sur porcelaine, miniatures en coquillages, mosaïque, calebasses travaillées et autres. Entrée libre. Association Art et Animation.

### « Régates Ville du Croisic », 10e fête nautique

Samedi 21 et dimanche 22 mai, sur les quais. 10e édition de la Fête Nautique « Régates Ville du Croisic ». Club de Croisière Croisicais.

### Cérémonie de la Déportation

Dimanche 24 avril, Mont-Esprit.

### Midi en France, l'émission de France 3 en direct de la place d'Armes

Du lundi 23 au jeudi 26 mai, à partir de 10 h 15, place d'Armes. Venez assister à l'émission « Midi en France », diffusée du lundi au vendredi sur France 3. Durant une semaine, notre ville et notre région sont mises à l'honneur, à raison de 10 heures d'antenne nationale sous le signe de la bonne humeur. À cette occasion, l'équipe de « Midi en France » est ravie de vous accueillir sur son plateau. Office de Tourisme

### Exposition « Créateurs en liberté »

Du mercredi 25 au dimanche 29 mai, de 11 h00 à 19 h00, ancienne criée. 30 créateurs donnent libre cours à leur générosité et leur talent pour vous étonner dans des domaines très variés: sculpture sur os, photographie, raku, maroquinerie, lampes, création de vitraux et bien d'autres disciplines. Entrée Libre. Association Art et Animations.

### Tournoi de Tarot

Samedi 28 mai, foyer Émile-Thibault. Tarot Club Croisicais.



### Fête des enfants

Samedi 28 mai,  
de 14h00 à 18h00, salle des sports.  
Jeux pour les enfants.  
Service des Sports, Ville du Croisic.

### Jazz et Patrimoine

Dimanche 29 mai.

à partir de 20h30, salle des fêtes.

En Loire-Atlantique, les Petites cités de caractère® que sont Batz-sur-Mer, Le Croisic et Piriac-sur-Mer, organisent une action annuelle de coordination locale depuis 2015. Pour 2016, les trois équipes municipales se sont réunies pour créer un nouveau rendez-vous, un festival de Jazz dans des lieux de patrimoine - 3 jours de concerts gratuits - animation qui allie à la fois l'innovation, le rayonnement et l'attractivité des lieux chargés de patrimoine.

« Kopernik » - Place du Pilon - 11h00

Trio rennais d'influence jazz/groove Un son Basstone groove moderne, teinté de hip hop, de funk et de jazz. Ce trio évolue dans un univers propice à l'improvisation.

« Afassa » - Place du Pilon - 15h00

Afassa est un groupe d'Afro/Jazz qui fusionne les cultures traditionnelles africaines et le groove. Le mot d'ordre demeure le métissage, qui coulisse du HighLife au Reggae avec le spray de jazz et de musique Cubaine.

« Troc musique » - Place Donatien-Lepré - 15h00

Ces trois jeunes musiciens se font un malin plaisir de dépolir des chansons populaires dans un style swing manouche.

« Initial Big Band » et Stéphane Belmondo - Salle des fêtes - 18h00

« Initial Big Band » rassemble 23 musiciens amateurs venus de tous horizons autour d'un professionnel expérimenté, quatre trompettes, quatre trombones, cinq saxophonistes, une section rythmique de cinq musiciens (guitare, basse ou contrebasse, piano, batterie et percussions), une chanteuse à la voix suave et

envoûtante. Le répertoire est naturellement dans la lignée des « Big Bands » de la grande époque : Duke Ellington, Count Basie, Glenn Miller, Benny Goodman ou Fats Waller. Trompettiste Internationalement reconnu, Stéphane Belmondo est le trompettiste le plus prometteur de sa génération en Europe et s'illustre aux côtés de grands artistes de jazz tel que Chet Baker, Al Foster, Dee Dee Bridgewater, James Hurt. Il s'est produit dans les plus grands clubs de jazz dont le Blue Note de New York.

### JUIN 2016

**Conférence « L'adaptation de l'armée de terre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle: quelle organisation, quelles missions, quels moyens, quels hommes. »**

Vendredi 3 juin, à 17h30, salle des fêtes.

Par le général de division Philippe Lesimple

**Football - Journée départementale des débutants**

Samedi 4 juin, stade du Croisic.

Football Club de la Côte Sauvage.



**« Barok en Stock - Les Soirées Classiques du Croisic »**

Dimanche 12 juin, à 18h00, église Notre-Dame de Pitié.

Ensemble baroque. Les Soirées Classiques du Croisic sont une série de concerts ancrés sur la musique classique, allant de la Renaissance au contemporain en passant par les musiques traditionnelles. Ces concerts accueillent des musiciens de notre région ou d'autres horizons proches ou lointains. Une collecte est faite au profit des artistes. Paroisse Saint-Yves.

**Café littéraire « Des livres pour l'été »**

Mercredi 15 juin, à 17h30,

foyer Émile-Thibault. Ville du Croisic.

**Audition des élèves de l'école de musique de la Maris Stella**

Vendredi 17 juin,

de 20h00 à 23h00, foyer Émile-Thibault.

Association de la Maris Stella.

### Nettoyage du littoral

Vendredi 17 et samedi 18 juin, dans la cité.  
vendredi 17 juin 2016 à 10h30, parking du Sable Menu.

Samedi 18 juin 2016 à 10h30, à l'entrée de la jetée du Tréhic. Association Decos.



### Appel du 18 Juin

Samedi 18 juin, Mont-Esprit.

Ville du Croisic.

### Course des Jonchères, 5<sup>e</sup> édition

Samedi 18 juin, sur les quais.

La Course des Jonchères est une épreuve en ville de 10 km organisée depuis 2012 par le Running Club Croisicais.

### Fête de la musique

Samedi 18 juin, sur les quais.

Ville du Croisic.

**Exposition « Jean Fréour (1919 – 2010), sculpteur, la passion d'une vie »**

Du samedi 18 juin au dimanche 11 septembre, de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h00 tous les jours sauf le lundi fermé, ancienne criée. Ville du Croisic.

**Exposition « Un autre regard sur Jean Fréour : dessins, aquarelles et sculptures dans la collection Chapleau »**

Du samedi 18 juin au dimanche 25 septembre, de 14h30 à 18h00 tous les jours sauf le lundi fermé, La Galerie Chapleau. Ville du Croisic.

### Fête des écoles publiques

Vendredi 24 juin,

de 16h30 à 21h00, stade Constant-Germon.

Spectacle par les enfants des écoles avec stands divers (enveloppes, crêpes, sandwiches, bar). Venez nombreux applaudir les enfants. Amicale Laïque.

**« Vocalia, chœur classique de femmes, les Soirées Classiques du Croisic »**

Dimanche 26 juin,

à 18h00, chapelle du Crucifix.

Paroisse Saint-Yves.



## LISTE « LE CROISIC, AUTHENTIQUE, MODERNE ET DYNAMIQUE »

Chères Croisicaises et Croisicais,

Cette tribune est comme vous le savez pour nous l'occasion de vous faire part des actions et travaux menés par notre groupe sur les dossiers en cours mais c'est également l'occasion pour nous de rétablir certaines vérités. Bien que nous ne souhaitons pas jouer le jeu d'une politique politicienne que nous considérons sans objet dans notre petite commune nous ne voulons pas pour autant que certaines de nos actions soient déformées par une opposition dont l'objet est de discréditer certaines de nos actions et/ou projets.

Nous considérons que le fait de voir rejeter par l'opposition le montage du projet de la salle Jeanne d'Arc montre une incompréhension et un irrespect aussi bien vis-à-vis des professionnels qui ont participé à la construction du projet mais également vis-à-vis des Croisicais. La question sur le risque de submersion a été prise en compte et traitée par les architectes en charge du dossier qui engage par ailleurs leurs responsabilités sur ce projet. Concernant la question du coût il faut comparer ce qui est comparable et arrêter de croire que la rénovation d'une salle destinée à accueillir du public peut se faire au même prix qu'une maison traditionnelle. Nous aimerions également voir cette opposition dite « constructive » s'exprimer un peu plus lors des commissions de développement économique afin de bien vouloir échanger ses idées directement que par voie

papier. En effet à quoi cela sert de prôner l'échange et l'ouverture si on n'est pas capable d'échanger avec les autres élus. N'oubliez pas mesdames et messieurs les élus que nous sommes au service de nos concitoyens et non pas au service de nous-même. Que notre priorité au-delà de nos divergences d'opinion est de faire les meilleurs choix pour améliorer et embellir notre ville pour le plus grand plaisir de nos habitants et des gens de passage.

Soyons fiers de voir le Croisic changer sur des bases financières saines avec des projets dignes des Croisicais.

Après cette parenthèse, la majorité souhaite informer ses concitoyens que le budget prévisionnel 2016 de la Ville du Croisic a été approuvé par le conseil municipal du 15 mars dernier.

Contrainte, comme toutes les collectivités, de participer à l'effort national de redressement des finances publiques, notre ville doit composer avec une diminution croissante des aides de l'État.

Notre équipe s'est fixée comme objectif de maîtriser les dépenses publiques, de réaliser des économies de gestion. En cela, elle poursuit le travail entamé lors du précédent mandat. Les économies de gestion ont pour but de préserver les capacités d'épargne de la commune tout en maintenant des services de qualité à destination de la population croisicaise, permanente, secondaire ou touristique.

Notre équipe entend en effet assurer, auprès de la population les services dont elle a besoin et auxquels elle a droit. Ces services sont le cœur de la vie croisicaise. Ils contribuent à la cohésion sociale, à la solidarité, au développement de la ville et à son animation. La « saison » s'amorce et les animations municipales ou associatives vont commencer à s'enchaîner.

Tout cela est conduit sans pour autant augmenter les taux communaux des impôts locaux, gelés depuis maintenant 3 ans. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de maintenir une épargne très satisfaisante autorisant ainsi un important programme d'équipements. Grâce à un endettement faible, grâce à notre capacité d'autofinancement, nous pouvons entamer deux programmes de rénovation de bâtiments croisicais (la salle Jeanne d'Arc et le Foyer Émile-Thibault). Ces rénovations poursuivent le double objectif de valoriser notre patrimoine existant et d'offrir des lieux dignes de ce nom pour la vie quotidienne des Croisicais (une salle polyvalente et un espace culturel bibliothèque).

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle association des commerçants et artisans du Croisic avec qui nous souhaitons vivement collaborer afin de pouvoir les encourager et les accompagner dans leurs initiatives avec comme objectif commun de dynamiser notre commune et ce tout au long de l'année.

## LISTE « POUR QUE VIVE LE CROISIC »

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Mais aussi chers citoyens, qui avez fait le choix du Croisic pour votre résidence secondaire ou vos vacances,

Dans le précédent numéro, nous rappelions combien la pérennité du Croisic était liée à la capacité de ses représentants à y créer de l'activité. Nous formulions aussi 7 propositions pour l'emploi.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, trois bons mois plus tard, pas de réponse de la majorité sur ces idées. Lors de la commission « développement économique » du 11 février, pas un mot de M. Le Cam en charge du dossier. Pas un échange de fond. Pas une réflexion, ne fût-ce qu'à moyen terme, sur le développement économique du Croisic.

Une bonne nouvelle tout de même: l'installation prochaine, sur la zone d'activités du Croisic, d'une affaire de conditionnement et d'expédition de moules de l'île Dumet, en plus du box occupé aujourd'hui à la criée pour la vente au détail.

Un espoir également: le projet d'une usine de traitement des rejets de pêche, puisque la réglementation interdit désormais ces derniers en mer. La Turballe, dont le dynamisme de ses représentants n'est plus à démontrer, est aussi sur les rangs. Souhaitons que la candidature du Croisic soit suffisamment construite et défendue pour que notre commune emporte le marché.

La commission pourrait être utile si elle s'ouvrait à la société civile, aux professionnels qui connaissent le sujet; si elle travaillait dans l'anticipation autour d'objectifs précis pour la commune. Au lieu de cela, on se contente de récolter passivement ce qui tombe providentiellement...

Quand on ne fait pas preuve d'une absence totale de clairvoyance: nous aurions pu avoir un brasseur au Croisic par exemple. Le Croisic n'en a pas voulu. À Batz-sur-Mer, on a bien saisi le potentiel de l'affaire en revanche. « Notre » brasseur a donc aujourd'hui son local à Batz. Plus récemment, ce monsieur, dont l'activité démarre bien, est revenu demander la possibilité de lancer une « bière du Croisic ». Il a le projet de créer

une gamme qui revendique ses origines dans la presqu'île: la bière de Batz, de Guérande, etc.

Nouveau refus de la majorité qui ne veut pas voir le nom du Croisic associé à une boisson alcoolisée! On pouvait pourtant imaginer la mise en avant de la bière croisicaise dans les commerces, les restaurants, les bars de la presqu'île, l'identité affirmée, la fierté des Croisicais, le plaisir des visiteurs...

Et sur le plan économique, on peut se figurer le rayonnement de la ville en dehors du Croisic, l'exemple d'une initiative qui en appellerait d'autres, les emplois créés à terme... Mais non! Pas assez chic la bière pour le Croisic sans doute. Le Croisic doit être au-dessus de ça.

Mais quel Croisic est-on donc en train de construire pour demain? Où est l'écoute promise aux Croisicais après les élections? Pour qui travaille la majorité au juste? Pour qui les investissements colossaux dans la salle Jeanne d'Arc?

Trois millions d'euros pour un projet qui prévoit à peine la moitié des places assises de la salle des fêtes actuelle (211 places assises pour être précis contre 380 à la salle des fêtes); des aménagements qui ne tiennent compte que partiellement des risques de submersion du PPRL, pourtant entériné par le conseil municipal du 18 décembre.

Pourquoi la qualité de la politique culturelle ne profiterait-elle pas à un public plus large? Quel est le sens concret de ces formules aussi pompeuses que fumeuses dans les discours municipaux? Qu'y a-t-il de tangible par exemple, derrière ce fameux « vivre ensemble », servi à toutes les sauces ces derniers temps?

La criée sauvée lit-on ici. Mais la commune s'est bornée aux lamentations. C'est le département et le département seul qui a créé la SAEM, laquelle a redressé l'activité! L'hôpital intercommunal? L'ARS et le Conseil Départemental sont les décisionnaires; et heureusement encore que la majorité, avec notre soutien total, se positionne en facilitateur pour que la maison de retraite reste au Croisic. Les logements sociaux de Kervaudu? Imposés

par la loi SRU (20 % ou 25 % de logements sociaux dans les communes suivant les cas). Madame Le Maire s'offusque d'ailleurs de l'incohérence de cette loi nationale qui ne tient aucun compte des réalités locales: le manque de réserves foncières et l'absence d'emplois pour les arrivants. À la bonne heure!

Nous le disons depuis toujours: à quoi bon sacrifier des pans de nature pour créer des logements, si l'on n'a pas sur place le travail qui attire et pérennise l'installation des jeunes? « *Le vivre ensemble, c'est miser sur les jeunes* » nous dit d'ailleurs Madame Le Maire. Décidément bien pratique ce « *vivre ensemble* », tant on peut y mettre ce que l'on veut. Mais miser sur les jeunes, cela ne se borne pas à se réjouir des ateliers organisés pour eux dans les structures municipales.

Cela ne se limite pas non plus à s'exalter de leurs performances au sein des associations sportives. Miser sur les jeunes, c'est leur donner l'envie et les moyens de construire leur avenir au Croisic. C'est se demander à chaque étape de leur parcours, ce que nous pouvons mettre en place pour les accompagner. C'est enfin leur créer des débouchés chez nous.

Bref, entre la politique de l'élite et la politique sociale de la majorité, il y a une vaste palette à investiguer; un large éventail d'actions possibles autour de la formation et l'emploi pour les Croisicais et les Croisicaises de la classe moyenne. On a là les actifs et les jeunes, les forces vives du Croisic d'aujourd'hui et de demain.

Le développement économique est à la base de tout. Il conditionne l'équilibre de la ville dans la durée, le maintien des services indispensables, des commerces et des écoles...

C'est pourquoi nous en faisons toujours notre priorité. Sur ce sujet, sur la maîtrise des dépenses publiques, sur la fiscalité et la volonté de transparence, nous nous distinguons fondamentalement de la majorité en place.

F. Thobie – J.L. Rondenet – F. Bally – J.M. Lucas – F. Aubineau – Y. Lescaudron – avec la collaboration de C. Barre Gascoin.

# FESTIVAL TEMPO

PIANO  
CLASSIQUE



un événement  
**Télérama**

LE CROISIC 2016  
Ancienne Créée  
**8<sup>e</sup> édition**  
du 5 au 8 mai  
week-end de l'Ascension

une production **ARTS&BALISES** / l'ASSOCIATION en partenariat avec la Ville du Croisic  
[www.festival-tempo-piano-classique.com](http://www.festival-tempo-piano-classique.com)